

# RECYCLAGE DES DÉCHETS

## RECYCLAGE DES BADGES, ACCESSOIRES ET RUBANS ENCREURS

### Pour une gestion écologique du traitement et de la valorisation de vos déchets liés à vos besoins d'identification par badges.

Les badges sont essentiellement composés de PVC (polychlorure de vinyle). C'est la 3ème matière plastique la plus utilisée dans le monde.

Le PVC est composé de : 57 % de sel de mer et 43 % de dérivés du pétrole qui sont des résidus issus de la transformation du pétrole brut en carburants.

Certains badges contiennent également une antenne qui peut être en cuivre ou en aluminium ainsi qu'une micro-puce électronique. Le volume de ces matériaux dans le badge est très faible mais impose un traitement différencié.

Le PVC est 100% recyclable et son empreinte carbone peut être diminuée par sa revalorisation dans la fabrication de nouveaux éléments comme des fenêtres, des tuyaux, des sièges et autres mobiliers.

L'antenne et la puce sont généralement recyclées dans du câblage, de la téléphonie ou encore dans le secteur automobile.



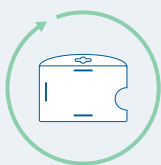
## PRÉPARATION DES DÉCHETS POUR LA COLLECTE



Pour s'assurer de la désactivation électronique du badge, celui-ci peut être détruit avant d'être envoyé en recyclage.

Pour se faire, 3 possibilités :

- Couper le badge en deux avec une paire de ciseaux
- Broyer le badge et insérer les broyats dans le bac de collecte
- La personne collectant les bacs procède à leur broyage sur place avant enlèvement.



Les porte-badges et tour de cou sont traités dans un même cycle de valorisation.

Seuls les éventuelles pièces métalliques sont séparées avant traitement.

Ils sont donc placés dans le même bac de collecte et sont généralement transformés pour la fabrication d'emballages, lunettes, électroménager ou en fibres synthétiques pour l'habillement.



Les rubans d'impressions sont plus sensibles que les autres accessoires. Ils contiennent des résines potentiellement polluantes et nécessitent un traitement spécifique.

Ils sont destinés à être incinérés dans des unités de production d'énergies ou de chauffage collectif.

Avant d'être collectés, l'agent de collecte peut procéder au versement d'un liquide corrosif qui détruira les images présentes sur les rubans.

# COLLECTE DES DÉCHETS

## Partenariat Scopus - clikeko : le processus

Pour votre démarche de tri de vos déchets, nous mettons à disposition, dans vos locaux, des emballages propres, neufs et normés sous forme de bac.

- Il faut identifier la personne responsable pour chaque site.
- La collecte peut se faire soit sur appel auprès de Scopus qui servira d'intermédiaire, soit auprès du prestataire.
- Un technicien de collecte intervient avec un véhicule léger (transport ADR).
- Possibilité de mettre un scellé sur chaque bac pour en garantir la sécurité.



## APRÈS LA COLLECTE

- Notre partenaire dépose les déchets dans un centre de regroupement (autorisation préfectorale)
- Ces déchets sont triés sur place pour repartir vers des filières de recyclage dédiées et spécialisées.
- Traitement et valorisation des déchets puis remise d'un label de la démarche éco-responsable pour le site.
- Remises de documents réglementaires : bordereau de livraison, BSD dématérialisé via Trackdéchets, rapport d'activité annuel.



# CERTIFICATION DE LA DESTRUCTION DES DÉCHETS

## Gérez la traçabilité de vos déchets

Les documents officiels sont renseignés et attestent de la destruction des déchets, de leur revalorisation effective et confirme votre démarche éco-responsable :

- Bon de Livraison dématérialisé
- BSD édité préalablement à l'intervention
- Pré remplissage
- Réglementaire
- Automatique
- Gain de temps
- Facilité



La plateforme Trackdéchets vous assure la traçabilité du traitement de revalorisation de vos déchets.



Site web : [trackdechets.beta.gouv.fr](https://trackdechets.beta.gouv.fr)